

CONVOCAATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur, Membre du conseil municipal,

J'ai l'honneur de vous informer que le conseil municipal se réunira à la mairie le

LUNDI 5 OCTOBRE 2026 À 18 HEURES 30

en séance ordinaire et vous prie de bien vouloir y assister.

Le maire
Christophe SCHMITT



ORDRE DU JOUR

POINT N° 1 - FONCTIONNEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL

- 1.1. DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE
- 1.2. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 29 JUIN 2026
- 1.3. DÉCISIONS PRISES EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 2122-22 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

POINT N° 2 - AFFAIRES GÉNÉRALES ET FINANCIÈRES

- 2.1. CONVENTION DE MANDAT DE FACTURATION – OFFICE NATIONAL DES FORÊTS
- 2.2. DÉCISION BUDGÉTAIRE MODIFICATIVE N°1
- 2.3. CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES - ADMISSION EN NON VALEUR
- 2.4. RECENSEMENT DE LA POPULATION 2027
- 2.5. CRÉATION D'UN SERVICE PUBLIC DE POLICE MUNICIPALE – APPROBATION DE LA DOCTRINE ET CRÉATION D'UN POSTE DE POLICIER MUNICIPAL
- 2.6. INCENDIES EN GIRONDE ET DANS LE VAR - ATTRIBUTION D'UNE AIDE FINANCIÈRE EXCEPTIONNELLE

POINT N° 3 - AFFAIRES TECHNIQUES, FONCIÈRES ET D'URBANISME

- 3.1. CONVENTION DE SURVEILLANCE DU SYSTÈME D'ENDIGUEMENT
- 3.2. PLAN DÉPARTEMENTAL DES ITINÉRAIRES DE PROMENADE ET RANDONNÉE ALSACE
- 3.3. PROJET DE VENTE DE LOGEMENTS HLM – AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL
- 3.4. CONVENTION DE DÉLÉGATION DE MAÎTRISE D'OUVRAGE – TRAVAUX DE GESTION INTÉGRÉE DES EAUX PLUVIALES – RUE DU CHÊNE

POINT N° 4 - AFFAIRES INTERCOMMUNALES

- 4.1. M2A – RAPPORT D'OBSERVATIONS DÉFINITIVES DE LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES
- 4.2. M2A - REVERSEMENT DE L'AIDE VERSÉE EN TANT QU'AUTORITÉ ORGANISATRICE DE L'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

POINT N° 5 - AFFAIRES DU PERSONNEL

- 5.1. MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS
- 5.2. INSTAURATION DU FORFAIT MOBILITÉS DURABLES
- 5.3. DÉBAT SUR LES GARANTIES EN MATIÈRE DE PROTECTION SOCIALE

POINT N° 6 – INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS